

ENVISOL : VERS UNE APPROCHE GLOBALE POUR LES PLATEAUX CALCAIRES À POTENTIEL LIMITÉ

Le système conventionnel rencontré sur le territoire fait face à la résistance toujours plus importante de certains ravageurs (adventices et insectes). Une réflexion d'approche globale a été menée pour conduire les exploitants vers l'agriculture de conservation, au cœur du projet de ce groupe.

DESCRIPTION DU PROJET

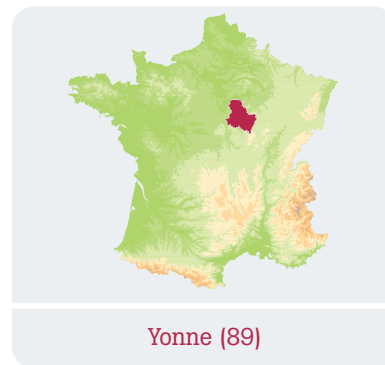
Face à de nombreuses impasses techniques concernant la résistance des adventices et des insectes, ce groupe d'une vingtaine d'agriculteurs a décidé de changer de mode de production à travers une approche globale de son système. En effet, la pression phytosanitaire ne suffisant plus à contrer les ravageurs et exerçant un danger sur la ressource en eau (bassins d'alimentations de captage), ils ont décidé de changer leurs pratiques en se tournant vers l'agriculture de conservation voire vers l'agriculture biologique pour certains.

Outre le partage d'expériences, différentes actions sont menées par le groupe. En premier lieu, il souhaite réduire la dépendance aux intrants afin de stabiliser le revenu des membres et limiter les impacts environnementaux liés à l'activité agricole. En limitant le travail du sol, les exploitants veulent augmenter le stockage de carbone des sols, assurant une meilleure stabilité et résistance aux aléas, tout en permettant une meilleure circulation et rétention de l'eau. Le groupe souhaite également limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en développant de nouvelles pratiques de protection des plantes et en travaillant sur la génétique du blé. La diversification des assolements contribuera également à la mise en place de nouvelles filières sur le territoire.

Si l'introduction de nouvelles cultures dans la rotation engendre aujourd'hui une baisse de revenu, les exploitants espèrent qu'elles faciliteront sur le long terme la gestion des différents ravageurs et permettront donc des économies sur les cultures de rente. Ces nouvelles cultures et couverts ont un triple objectif : protéger les sols, améliorer la qualité de l'eau et augmenter le stockage de carbone. En parallèle, la limitation du travail du sol permet une diminution de la consommation moyenne de carburant.

L'introduction de légumineuses dans la rotation a pour objectif de réduire les besoins en azote de synthèse, coûteuse en énergie. Enfin, à travers l'utilisation de mélanges variétaux, de macérations à base de plantes (purin d'ortie) et grâce à l'abandon de l'application de traitement sur les semences, le groupe souhaite réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les échanges, ouverts à d'autres agriculteurs pour faire connaître les pratiques du groupe sont un moyen pour les exploitants de reconquérir leur autonomie décisionnelle à travers leurs expériences respectives.



Yonne (89)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
23

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association ENVISOL

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Grandes cultures

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Changement climatique et émissions de GES (gaz à effet de serre)

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Autonomie en azote et développement des légumineuses
► Conservation des sols

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de la Côte d'Or

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Chambre d'agriculture de la Côte d'Or

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
14 décembre 2015

DURÉE DU PROJET
5 ans et 11 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ
Départements de la Côte d'Or, de l'Aube, de la Nièvre et de l'Yonne

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DÉSIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de la Côte d'Or